

France : la moitié des ménages détiennent 92 % du patrimoine

La moitié des ménages vivant en France déclarent un patrimoine brut supérieur à 158 000 euros et détiennent collectivement 92 % de la masse totale de patrimoine brut, révèle une étude de l'INSEE.

L'immobilier et les actifs professionnels, l'apanage des ménages les mieux dotés

Même si les inégalités de patrimoine baissent légèrement depuis 2010, elles ont connu une augmentation sensible entre 1998 et 2015, au point que 92 % de la masse totale de patrimoine brut appartient aujourd'hui à seulement la moitié des ménages, apprend-on d'une étude de l'INSEE. Les 10 % les mieux dotés détiennent davantage d'actifs professionnels, tandis que les 10 % les moins bien dotés possèdent principalement des comptes courants et produits d'épargne réglementés et des biens durables, et sont par ailleurs endettés.

Conséquence logique de l'engouement des Français pour l'immobilier, depuis longtemps consacré « actif numéro un » dans notre pays, 99 % de la masse totale de patrimoine immobilier sont détenus par 60 % de ménages les mieux dotés.

Patrimoine : les ménages qui avaient des actifs immobiliers et financiers ont le plus profité de la hausse des valorisations

Autre conséquence de cette appétence pour les actifs immobiliers : la progression vertigineuse de leur valorisation (+133 % entre 1998 et 2010) a accentué les clivages en termes de patrimoine. Ceux qui avaient acquis leur bien immobilier au début voire avant l'emballement des prix ont vu leur patrimoine augmenter considérablement, tandis que le patrimoine des ménages qui ne détenaient pas d'actifs immobiliers est resté globalement stable.

De même, le patrimoine financier a augmenté de 75 % entre 1998 et 2015, essentiellement durant la période 2004-2010. De même, les 20 % des ménages les moins dotés (qui détiennent presque uniquement des comptes courants et livrets d'épargne réglementée) ont raté le coche.